



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents vasculaires cérébraux

Question écrite n° 18789

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les recommandations exprimées dans le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (OPEPS) concernant la prise en charge précoce des victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC). Le rapporteur préconise d'améliorer la connaissance épidémiologique des AVC, et en particulier ses variations régionales, et d'installer, dans chaque région, un comité technique chargé de suivre l'organisation de la filière de prise en charge des AVC. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18789

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2008, page 2025

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)